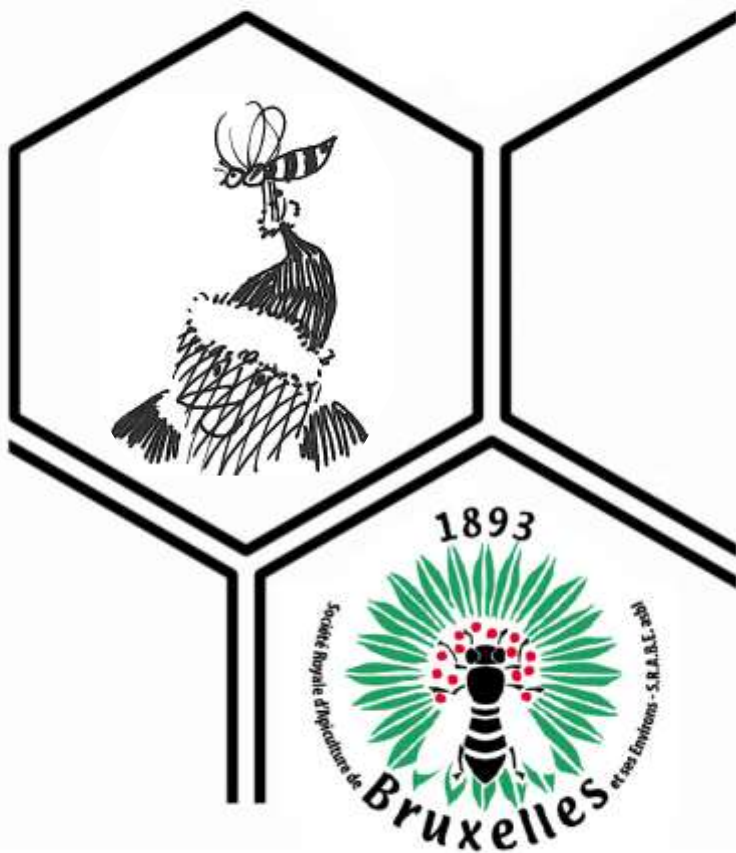


n°4- Décembre 2016
36^{ème} année

Belgique - Belgie
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

Le Rucher Fleuri

Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs asbl



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010

II

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS
A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71

lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

Les photos sont de Claude, Dieter, Pascale et Yves
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture

Sommaire



Editorial	2
Agenda apicole	3
Programme des cours théoriques	4
Appel à cotisation	5
Avantages offerts aux membres de la SRABE asbl	5
Recensement européen 2017	6
Achat groupé : Le Chant 'Abeille, pâte de nourrissage	8
Achat groupé : abonnement aux revues étrangères	9
Atelier d'encirage 2017	10
Autocollant Bruxelles, m'abeille !	12
Balades botaniques 2017	13
Un santon apiculteur dans la crèche de St Alix à Woluwe St Lambert	14
Banzaï ! Le frelon asiatique est en Belgique !!	17
« Une vie partagée » un documentaire radiophonique de Myriam Lefebvre	18
La semaine des insectes	20
Approche professionnelle de l'apiculture	21
Communiqué de l'Afscsa et du SPF santé publique : les cires	27
Mes abeilles sont tatouées sur mon bras	29
Tenerife octobre 2016	30
Une abeille en château de sable	31
Dans la grainothèque, la Cardère sauvage (<i>Dipsacus fullonum</i>)	32
Recette : pain d'épices	35
Communiqué de l'Afscsa : <i>Aethina tumida</i>	36
Communiqué de presse Beelife : "Le Grand Débat sur les Pesticides"	38
L'abeille dans l'art	40
Proverbe pygmée	41
Les nouveaux livres dans notre bibliothèque	42
Les abeilles au secours des éléphants	44



Editorial

L'hiver, attendu ou craint, est bien là. Nous ne pouvons qu'espérer que nos abeilles y survivront, tout en préparant la saison prochaine : planification des interventions, réparation ou préparation du matériel, cours de perfectionnement, lectures, sans oublier le traitement d'hiver contre varroa.

A court terme, le futur semble bien sombre : le frelon asiatique est arrivé en Belgique, *Aethina tumida* n'est pas loin, les cires du commerce sont polluées, le bien-fondé de la présence de l'abeille mellifère dans certains écosystèmes est mise en question, n'en jetez plus !

Alarmantes pour certains, un défi de plus pour d'autres, toutes ces questions trouveront une réponse. A la Srabe nous allons les chercher ensemble, en échangeant nos informations ou nos expériences, avec curiosité et passion, dans le respect de l'environnement et de l'éthique. Le texte de nos valeurs nous aidera à atteindre le bout de ce qui peut ressembler à un tunnel tout noir.

Nous vous souhaitons le meilleur pour l'année prochaine, en espérant vous revoir souvent !

Anne Van Eeckhout



SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS

www.api-bxl.be

www.facebook.com/pagesrabe



Agenda apicole

Vendredi 2 décembre 2016 à 19h : Le souper St Ambroise.
À La Ferme Nos Pilifs, Trassersweg 347 à 1120 Bruxelles

Dimanche 29 janvier 2017 de 9h45 à 17h30
Journée d'information et d'actualité apicole à Namur
dans les auditorios de la faculté de médecine, Place du Palais de
Justice à Namur

Vendredi 24 février 2017 à 20h : Conférence sous
forme d'émission radiophonique : « Vie partagée » par
Myriam Lefebvre à la Vénérie/Ecurie Place Gilson 3 à
1170 Watermael-Boitsfort voir page 18

WE du 1 et 2 avril 2017 Atelier Encirage
Inscription obligatoire à : encirage@api-bxl.be
Voir page 10

Samedi 27 mai 2017 : l'ouverture de la semaine des insectes
dans le Parc Léopold voir page 20

Les jeudis 20 avril, 4 mai, 8 juin et 29 juin 2017 à 19h :
Balades botaniques voir page 13
Inscription obligatoire à : balade@api-bxl.be

Les samedis après-midi 6 mai, 3 juin, 1 juillet, 5 août et 2
septembre 2017 de 13h à 17h :
Portes ouvertes au Jardin d'Abeilles

Dimanche 4 juin 2017 de 11h à 18h:
Fête de l'environnement au Parc du Cinquantenaire



Au Rucher Ecole

Cours théoriques d'apiculture de première année 2016-2017

Cours théoriques : A l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Rue Vautier, 29 à 1000 Bruxelles.

Les cours se donnent de 10h15 à 13h15

11-12-2016	Botanique apicole	Claude Vin
08-01-2017	Travaux au rucher au cours de l'année	Fabienne Wyseur
22-01-2017	L'essaimage : Causes, prévention et utilisation des essaims	Yves Van Parys
05-02-2017	Maladies et ennemis des abeilles : prévention et traitement	Szaniszló Szóke
26-02-2017	Législation apicole	Maître Guy Adant
05-03-2017	Examens théoriques	Claude Vin

Les cours bénéficient du soutien financier de la Commission communautaire française



Comme chaque année à la même période: **Appel à cotisation**

Le montant de la cotisation à la SRABE, asbl pour l'année 2017 est a été fixée à **20 €** (+ 5 € pour l'envoi de la revue à l'étranger) . Celle-ci comprend la revue « le Rucher Fleuri », l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres, tels que décrits ci-dessous.

Ajouter 1 € pour l'assurance par rucher supplémentaire dont l'adresse est à envoyer à compta@api-bxl.be

A virer au compte de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs asbl. IBAN BE13000035641739 - BIC BPOTBEB1.

Le statut de membre sympathisant est supprimé à partir de 2017.



Quels sont les avantages offerts aux membres **de la SRABE asbl ?**

- une assurance RC pour le rucher (+ 1 € par rucher supplémentaire)
- l'abonnement à notre revue trimestrielle « *Le Rucher Fleuri* »
- les publications de la SRABE asbl
- l'accès à la bibliothèque, à la photo/diathèque et à la vidéothèque
- le prêt de matériel pour la fonte et le gaufrage des cires
- le prêt de matériel pour le travail du miel et son extraction
- le prêt de matériel d'exposition
- don d'essaims et de colonies
- la participation aux conférences , au voyage apicole et au souper Saint Ambroise à des conditions avantageuses
- conseils sanitaires et assistance technique aux apiculteurs
- l'accès aux cours théoriques
- l'accès à l'atelier d'encirage
- des achats groupés
- les Actu Api et les publications du programme Miel



Recensement européen 2017 **situation au 31 octobre 2016**

Dorénavant, chaque année, nous serons tenus de faire un recensement des colonies d'abeilles mellifères installées sur l'ensemble du territoire belge.

Pourquoi doit-on faire un recensement annuel ?

L'union européenne verse annuellement une subvention de 36.000.000 € à l'ensemble des états membres. Elle a décidé qu'à partir de 2017, chaque état voulant encore bénéficier de cette aide devra déclarer le nombre exact de ruches en activité sur son territoire. La répartition se fera au prorata des ruches ainsi recensées. Actuellement la Wallonie et Bruxelles perçoivent 124.500 €.

Qui est chargé de faire le recensement ?

Ce seront les différentes associations apicoles du pays, de Flandre, de Wallonie et de Bruxelles, qui sont chargées de récolter les données. Les Présidents doivent introduire aux régions pour le 15 janvier une déclaration sur l'honneur reprenant tous les renseignements demandés par l'Europe.



Quels renseignements devons-nous transmettre ?

Il sera demandé de fournir le nombre de membres que comprennent les sections ainsi que le nombre de ruches en activité prêtes à l'hivernage. Il est également demandé l'année de naissance et depuis quand le membre pratique l'apiculture.

Qu'est-ce qu'une ruche en activité prête à l'hivernage ?

Est considérée comme *ruche en activité prête à l'hivernage* une colonie d'abeilles comprenant une reine et suffisamment de réserves pour passer l'hiver. Elle doit être en vie entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre. Les ruchettes et les ruchettes d'élevage (y compris les miniplus) sont également à prendre en compte. Elle doit être installée sur le territoire belge.

Comment procédons-nous ?

Etant donné que nous sommes une association comprenant beaucoup de membres, nous pouvons procéder par échantillonnage. Nous



sommes donc dispensés d'interroger chaque année tous nos membres. La procédure d'échantillonnage est définie par l'Union européenne. Un quart de nos membres au minimum doivent être interrogés. Ils sont choisis de manière aléatoire.

La SRABE a trié sa liste de membres par ordre alphabétique et a sélectionné le n° 1 puis le 5, le 9 et ainsi de suite. L'an prochain, ce sera le tour des n° 2, 6, 10, etc...

Nous contactons par téléphone les personnes ainsi désignées. Nous leur posons les questions suivantes : nom, prénom, adresse, adresses du ou des ruchers, nombre de ruches par rucher, année de naissance, année du début en apiculture, et enfin si vous êtes membre d'une autre association apicole (pour éviter les doubles encodages)

Anonymat et confidentialité

Aucune information individuelle n'est transmise à qui que ce soit. Le Président conserve chez lui le tableau avec le détail des données relevées. Seuls les chiffres globaux suivants sont transmis : nombre de membres, moyenne du nombre de ruches par membre, âge moyen des membres, nombre moyen d'années de pratique en apiculture. Toutefois, un contrôle de l'exactitude des données peut être réalisé par coups de sonde par la région wallonne et l'Union européenne.

C'est pour cette raison que nous sommes obligés de relever les adresses des ruchers.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous répondrons bien volontiers.

Merci pour votre collaboration et ainsi de nous permettre de faire correctement ce travail important.

La SRABE



Notre adresse email a changé, et est désormais:

lerucherfleuri@api-bxl.be

L'ancienne adresse est toujours relevée, mais sera prochainement abandonnée. Merci de modifier vos carnets d'adresses



Le Chant 'Abeille, pâte de nourrissage Achat groupé

Comme les années passées, nous vous proposons un excellent candi de nourrissage pour les abeilles.

Du sucre candi à pâte onctueuse, de couleur miel, un candi à l'ancienne, sans déchet, conditionné dans une barquette en plastique semi-rigide, à mettre sur le trou de nourrissage en janvier - février si vos ruches devenaient anormalement légères.

Son poids d'1kg700 convient parfaitement pour une colonie.
La barquette rigide supporte le poids du toit sans s'écraser : on peut ainsi facilement vérifier la prise du candi sans déranger les abeilles.



Son prix est de 3,60 €/pièce.

Vous pouvez en commander jusqu'à épuisement du stock : par courriel : lerucherfleuri@api-bxl.be



L'abonnement aux revues étrangères Achat groupé

Comme chaque année, le Conseil d'Administration propose aux membres de la SRABE de grouper les abonnements aux revues étrangères. Nous pouvons vous proposer des prix plus intéressants que les prix publics.



Cet avantage très concret s'ajoute à l'intérêt apicole de ces périodiques. Chacune de ces revues contient des conseils aux débutants, des articles d'actualité et des dossiers techniques de qualité. Elles sont bien illustrées, agréables à lire et, en passant, on jette un coup d'œil sur les événements locaux... une manière de partager la vie des apiculteurs d'ailleurs.

« **Abeille et fleurs** », revue de l'Union Nationale des Apiculteurs français, (UNAF) **au prix de 40,95 €**

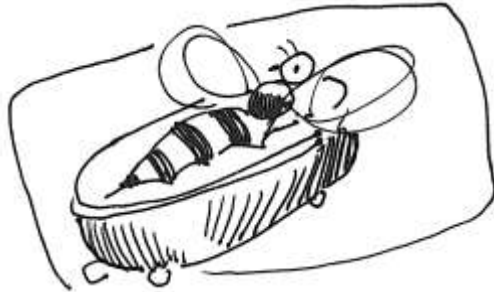
« **Abeille de France** », organe de l'autre syndicat : la Société Nationale d'Apiculture, (SNA) **au prix de 38,70 €**

« **La santé de l'abeille** » **au prix de 25,92 €**, la revue de la FNOSAD

A virer au compte BE13 0000 3564 1739 de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs (SRABE asbl) avant le 31 décembre 2016.

Atelier d'encirage 2017.

Les 1er et 2 avril, vous pourrez faire encirer vos ruches, hausses, toits, ... et autres « brols apicoles » en bois. L'encirage consiste à tremper pendant dix minutes les éléments d'une ruche dans un bain de cire microcristalline à 150°. L'humidité contenue dans le bois s'évapore et l'espace libéré est occupé par la cire.



Ce type de traitement a deux effets importants:

- le bois est imperméabilisé sur une profondeur de plusieurs millimètres, ce qui dispense l'apiculteur de traiter le bois pendant environ dix ans et prolonge de plusieurs années la durée de vie d'une ruche soumise aux intempéries.
- les parasites et micro-organismes qui vivent dans le bois ont moins d'humidité à leur disposition cela réduit leur présence et contribue sensiblement à améliorer l'état sanitaire de la colonie.

Avant de faire encirer votre matériel, voici quelques recommandations pour le préparer:

Si vous décidez de peindre ou « lasurer » votre matériel, choisissez une peinture ou une lasure bio qui ne contient **aucun** dérivé du pétrole. Certaines peintures à base d'eau contiennent des solvants dérivés d'hydrocarbure. Elles sont à bannir, car sous l'effet de la chaleur, les solvants vont se diluer dans le bain de cire, le polluer et la belle peinture de votre beau matériel neuf cloquera !!!

Personnellement, j'utilise une lasure Biofa. Cette gamme de produits est un peu chère mais donne d'excellents résultats. Si vous n'avez que peu de matériel, en vous groupant vous partagerez et réduirez le coût d'achat des produits de traitement.

Traitez uniquement l'extérieur du matériel. Les abeilles se chargeront de l'intérieur avec de la propolis.

Après l'encirage, il ne sera plus possible de mettre votre ruche en couleur, car la couche de cire empêchera l'adhérence d'un quelconque produit.

Pour ceux qui ne coloreront pas leur matériel parce qu'ils souhaitent



garder l'aspect d'origine du bois, il est important de savoir qu'au fil du temps le bois brut enciré prendra une couleur terne, un gris indéfinissable...

Lorsque vos ruches sont peintes ou colorées à votre goût, stockez les pendant au moins 15 jours dans un endroit sec (garage, chaufferie ou encore dans votre salon...) pour réduire l'humidité du bois. Nous n'avons pas envie de faire l'expérience de la friteuse en ébullition dans laquelle arrive un bois mouillé. Surtout quand il s'agit d'une friteuse qui contient plus de deux cent litres de cire à 150°... !!!

Si votre matériel a déjà servi, nettoyez le au grattoir et au chalumeau afin d'éliminer le maximum de cire, propolis,... et éviter d'encrasser le bain de cire.

L'année dernière j'ai du refuser d'encirer du matériel soit peint avec une peinture inappropriée, soit sale. S'il vous plaît, évitons cela en 2017.

Envoyez un courriel, à **encirage@api-bxl.be**, au plus tard le 19 mars 2017, dans lequel vous précisez le type de matériel (Dadant Blatt 10 cadres, Dadant Blatt 7 cadres, Warré, ...) la quantité de ruches et de hausses et les toits chalets éventuels. Indiquez aussi votre n° de téléphone.

J'établirai un programme de passage que vous recevrez au cours du WE précédant celui du 1^{er} et 2 avril 2017. Vous saurez ainsi à quelle heure venir chez Christine et Yves Roberti-Lintermans (Oyenbrugstraat 40, 1850 Grimbergen).

Une participation aux frais pour payer l'électricité, le gaz et la cire est demandée à chacun selon la quantité de matériel qu'il souhaite encirer. Par exemple comptez entre 5 et 10 € pour une ruche DB 10 =: plateau + corps + une hausse + toit plat.

Voilà, c'est à vous de jouer maintenant.

Ah j'oubliais une dernière recommandation. Chaque soir, tout en faisant brûler un cierge (de cire d'abeilles bien entendu) à St Ambroise, adressez lui une petite prière pour qu'il fasse beau le week-end du 1^{er} et 2 avril. C'est la première condition pour que l'encireuse accepte de sortir.

A plaisir de vous rencontrer en avril avec l'équipe des encireurs.

Louis.

Autocollant *Bruxelles, m'abeille !*

Dans ce rucher fleuri vous trouverez un magnifique autocollant, réalisé par notre graphiste Nathalie, qui fera certainement le bonheur du 'bumper' de votre voiture ! Non, pas d'accord ? Oui, je sais, les avis sont partagés. Il y en a qui préfèrent avoir le derrière anonyme ! On vous rassure immédiatement, nous n'allons pas vérifier. À vous donc la liberté de coller l'autocollant où vous le souhaitez.

Pourquoi avons nous fait cet autocollant ? Mon idée était de créer un autocollant pour défendre les abeilles. Enthousiaste comme toujours, l'AG s'est donc lancée à la recherche du slogan qui fait mouche : *Arrêtons le massacre ! No spraying, 5 gestes pour sauver les abeilles, I love bees, Give bees a chance, Fin du buzz, No bees no food*, etc., ce ne sont pas les idées qui manquaient... pas toujours originales. Lequel choisir finalement, ah, ça c'était autre chose.

Quand soudain -mais bien sûr !- nous avons déjà un superbe slogan, comment avait-on pu l'oublier celui-là ? *Bruxelles, m'abeille !* Et Céline qui n'osait pas mettre en avant sa géniale trouvaille ! Exit l'idée d'un slogan pour défendre les abeilles, bonjour *Bruxelles m'abeille !* Ce slogan est désormais à nous pour toujours. Et celui qui prétendra en avoir eu l'idée avant nous, on lui fermera la bouche avec... oui, notre autocollant !

Vive Bruxelles et vive les abeilles ! Vive *Bruxelles m'abeille !*

Dieter



Jeudi 20 avril: Baudouin & Poelbos

Découverte de la réserve naturelle du Poelbos et découverte de la flore printanière forestière + visite du jardin d'abeilles

- RDV devant l'entrée de la Réserve Naturelle du Poelbos
Avenue du Laerbeek 112, 1090 Jette (Bus 13 - 14 - 53 - 84)

Jeudi 4 mai: Kinsendael-Keyzenbempt

Milieux humides boisés, fonds de vallées (prairies, mares, ruisseaux, ...) + visite d'un rucher

- RDV gare de Calevoet, 1180 Uccle (Bus 60 - Tram 51)

Jeudi 8 juin: Neerpede

Promenade champêtre et abords des étangs de la Pede + Visite d'un rucher

- RDV à l'Église Saint-Gérard
à Anderlecht
Rue de la Floraison, 35 - 1070 Anderlecht
(Tram 81)

Jeudi 29 juin:

Bois des Béguines

Val du Bois des Béguines - Découverte campagnarde et alternance de bosquets, prairies et cultures + visite du rucher du Potelier

- RDV au parking de «Nos Pluifs»
Trassersweg, 347 - 1120 Neder-over-Heembeek (Bus 53)



LES RDV SONT FIXÉS À 19h00.

Les visites durent 2 heures environ. Nombre de participants limité à 25 personnes.

Participation financière de 3 € (12 € non remboursable pour les 4 balades)
à verser sur le compte de la SRABE asbl. IBAN BE13 0000 3544 1739 - BIC BPOTBEB1

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

balades@api-bxl.be



Un santon apiculteur dans la crèche de St Alix à Woluwe St Lambert

Il y a 1 an déjà, La Libre Belgique du mardi 23 décembre 2014, titrait « Les santons de Ste Alix à Woluwe St Pierre ramènent à l'essentiel » je veux parler de crèches mais pas n'importe quelle crèche ! Pas une crèche uniquement traditionnelle mais une crèche faite de santons...un peu particulière car faite par les paroissiens et représentant la vie paroissiale.

L'abbé Philippe Mawet au Noël 2014 parlait « des santons de Sainte Alix comme d'une belle parabole paroissiale car la crèche invite les paroissiens et les nombreux visiteurs à mieux comprendre ce qu'est une communauté chrétienne ».

Ces santons sont tout à fait identifiables, le prêtre lui-même, accompagné de ses acolytes, cela peut être la chorale avec le chef d'orchestre, les chanteurs sans oublier les instruments de musique ; cela peut être le groupe d'enfants préparant la 1ère ou 2ème année de communion et les personnes de la catéchèse qui les accompagnent. Le groupe message composé d'adolescents, sans oublier la marchande de fruits et légumes présente au marché les mercredis...



Et la SRABE d'en tout cela me direz-vous, c'est vrai que les fraternités du Bon Pasteur ne sont pas loin...pourquoi ne pas mettre un santon apiculteur dans cette crèche ?

Ni une ni deux, je récupère l'année dernière un santon, mais il faut une sacrée couturière pour coudre une tenue d'apiculteur aussi petite....machinalement je me suis adressée à Patricia Lafosse qui je pense fourni a beaucoup d'entre nous nos tenues, et qui est notre « fournisseur officiel » Elle s'est occupée de notre Manneken-Pis, et le résultat est

super !

Je dois dire et les photos le prouvent....il est magnifique.

Les Santons se situent plus volontiers en Provence qu'à Bruxelles; toutefois ils représentent les personnes et les métiers d'aujourd'hui. De plus, il y a l'étymologie du mot santon qui veut dire "petit saint" 'une façon de mettre en valeur le travail de l'apiculteur et de la SRABE.



Pascale





BIJENHOF

LE MONDE DE L'APICULTURE ET SES PRODUITS



Ouvert du lundi
au vendredi de
8h30-12h - 13h30-18h
Samedi: 9-12h.
Fermé le dimanche
et jours fériés



Portes ouvertes annuelles le 21 juillet !

- **Spécialisé dans tout le matériel apicole.**
- **Fabrication de ruches de première qualité:**
 - en sapin rouge à tenons
 - un produit de notre propre atelier ! Disponible en toutes dimensions standards
- **Matériel en acier inox 18/10:**
 - extracteurs tangentiels, rotaires, réversibles.
 - maturateurs, machines à désoperculer, mélangeurs.
 - fondeuses à cire, chevalets, enfumoirs, ...
- **Nourissement:**
 - sucre cristallisé, nektapoll, trim-o-bee, apiscuc, sirop saint-ambroise, api-poudre, apifonda.
- **Tout pour fabriquer vos bougies en cire:**
tout le matériel est disponible dans notre magasin. Demandez notre catalogue de bougies.
- **Cire gaufrée:**
 - 100% pure, laminée ou coulée
 - cire biologique
- **Achat et vente de miel Européen:**
Le miel est à la fois disponible en petit et en grand format (seaux de 20 kg). Avec étiquettes Bijenhof ou propre marque.
- **Produits cosmétiques**
Notre gamme de produits cosmétiques à base de propolis est disponible dans notre boutique en ligne.

Vos achats en ligne. Tout aussi facile!

Visitez notre boutique en ligne:

www.Bijenhof.be

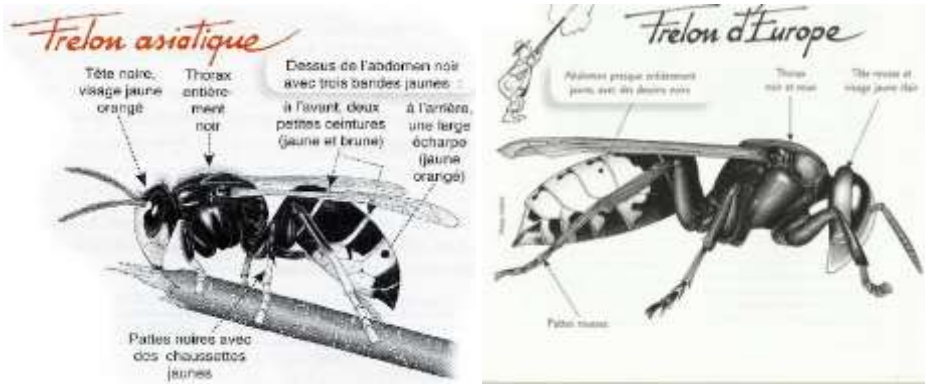


Congés annuels: Du samedi 23 juillet au
lundi 15 août 2016. Du samedi
24 décembre au dimanche 8 janvier 2017
Jours de fermeture exceptionnelle:
Vendredi 6 mai 2016, lundi 31 octobre 2016.

**Cette société d'apiculture reconnue au niveau international,
offre des produits de qualité supérieur, aux prix les plus avantageux !**

Banzaï ! Le frelon asiatique est en Belgique !!

Et voilà, on avait déjà eu une alerte l'an dernier avec la capture d'un frelon asiatique mâle mais, cette fois, ça y est, on a trouvé un nid. Il a été découvert ce 22 novembre 2016 à Guignies, en Hainaut occidental où il a pût être détruit. L'insecte dont on pensait qu'il ne survivrait pas en nos contrées, est un tueur d'abeilles ! Débarqué en France, il l'envahit depuis 2004 et il semble impossible à éradiquer. Les conférences du Congrès français d'apiculture à Clermont-Ferrand que nous avons suivi cet automne, précisent clairement que le frelon asiatique aime la ville et la proximité de l'eau. Nous sommes donc plus que probablement sa prochaine cible. Soyez donc attentifs aux frelons qui rôderont dans vos ruchers et vos jardins !
Voici des différences entre les 2 espèces de frelons



Nous avons créé un groupe de travail qui étudie les diverses possibilités de piégeages sélectifs, de piégeages préventifs, de protection des ruches... Des piégeages qui ne peuvent mettre en péril ni notre frelon européen, ni nos abeilles domestique ou sauvage ni les guêpes ni les diptères...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Que cela ne vous empêche pas de fêter Saint-Ambroise !

Sonia

« Une vie partagée »

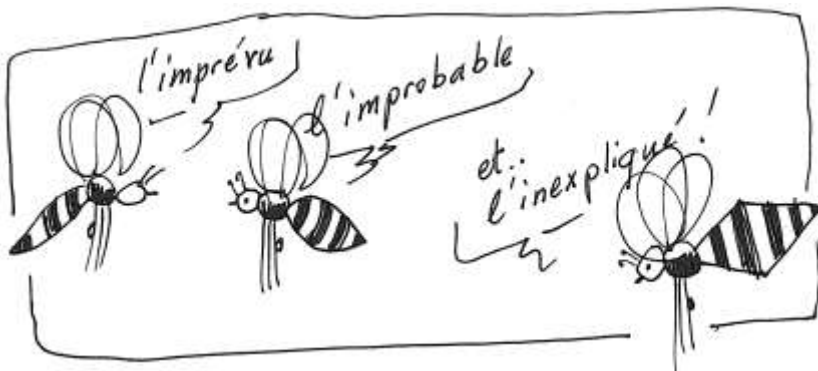
un documentaire radiophonique de Myriam Lefebvre

“Et puis, il y a tout ce qu'on ne comprend pas...” dit-il tout doucement, presque malgré lui. Il était apiculteur breton depuis toujours, je l'avais rencontré à un congrès apicole à Montpellier en 2009. Ses mots furent pour moi le point de départ d'une quête ininterrompue à ce jour. Quel était donc ce mystère qu'il évoquait ? J'ai compris que la réponse à ma quête, je la trouverais au sein de la relation que les apiculteurs développent avec leurs abeilles.

Je suis donc partie à la rencontre d'autres apiculteurs. J'ai écouté leurs histoires et leurs anecdotes : comment ils sont devenus bergers d'abeilles ; comment ils les observent ; comment, de saison en saison, ils essayent et expérimentent des pratiques nouvelles.

Je sais, par expérience que leurs observations sont rarement prises en compte par les scientifiques car ce qu'ils rapportent de leur quotidien avec les abeilles est considéré comme trop subjectif ou trop partiel. Et pourtant, en prenant soin des colonies d'abeilles et en les multipliant pour remplacer celles qui disparaissent, ils sont devenus les garants incontournables de la survie des abeilles et par là même de la biodiversité de notre monde. Il serait donc judicieux de les écouter en ces temps de crise où les motifs d'inquiétudes sont nombreux et éminents.

Mais il y a autre chose encore.. L'imprévu, l'improbable et l'inexpliqué sont aussi souvent au rendez-vous de l'expérience apicole, enrichissant par là même la vision par trop dépouillée et réductionniste de l'insecte programmé que la science a tendance à nous livrer.



"Une vie partagée" nous fait entendre la voix d'hommes et de femmes qui, justement, par la qualité de la relation qu'ils entretiennent avec les abeilles, tracent une voie que résume bien l'astrophysicien Trinh Xuan Thuan :

«Trop souvent le monde moderne nous fait oublier que nos dimensions intérieures sont primordiales pour notre bien-être et que nous vivons en symbiose avec un écosystème vivant dont nous devons prendre soin.».

Myriam Lefebvre

* Réalisation : Myriam Lefebvre; Prise de son : Yves Robic, Bastien Hidalgo Ruiz; Montage : Myriam Lefebvre et Yves Robic
Une production du Sonoscopie en collaboration avec l'acsr et le soutien du Facr de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



La Ferme aux Chiens S.C.R.L.

Rue des Fermes, 3 - 5081 Bovesse
Tél. 081/56 84 83



Matériel et produits apicoles

Matériel : ruches, extracteurs, nourrisseurs, bocaux, etc.

Produits de la ruche : propolis, miel, pollen, pommades, cire gaufrée 100% pure.

Matériel et produits pour la fabrication des bougies.

Location de salles



www.lafermeauxchiens.be



Ouvert : les lundis, mercredis
et samedis
de 14 à 19 h
ou sur rendez-vous.

La semaine des insectes



La Société royale belge d'Entomologie co-organise avec l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, Entomopolis-Lietenberg, Vlaamse Vereniging voor Entomologie (VVE), la Koninklijke Antwerpse Vereniging voor Entomologie (KAVE), Hexapoda (Waremme) et Atalanta, une « **Semaine des Insectes** » du 27 mai au 4 juin 2017.

Cet événement aura pour **but de sensibiliser le public à l'importance des insectes** en termes de diversité, de « rôles » écologiques, de services écosystémiques...

Et pour mettre à l'honneur ces animaux bien souvent méconnus et ô combien fascinants, nous souhaiterions proposer différentes activités, scientifiques, pédagogiques, gustatives, artistiques...

La Semaine des insectes aura lieu dans toute la Belgique.

Cependant, il y a trois événements majeurs - à Bruxelles, à Zutendaal et à Waremme - mais un grand nombre d'autres activités seront organisées toute la semaine et dans tout le pays.



L'ouverture de l'événement aura lieu **le samedi 27 mai dans le Parc Léopold à Bruxelles** avec la Ville de Bruxelles comme partenaire.

La SRABE sera de la partie avec ses abeilles mellifères !

Approche professionnelle de l'apiculture



Producteur de gelée royale,
 Production de produits dérivés, pain d'épices, ...
 Revendeur du miel des autres ?

Beaucoup d'apiculteurs pratiquent leur passion comme un hobby. Ils ne comptent ni leurs heures, ni leur argent. C'est tout à fait respectable.

Mais comme « professionnel » veut dire « en vivre », nous allons donc aborder le travail de l'apiculteur en tenant compte des aspects organisation, planning et financier.

Quelle apiculture choisir ?

On peut s'installer apiculteur professionnel en ayant des idées très différentes.

Production de miel ? En gros ou au détail ?

Production Bio ?

Production d'essaims ?

Eleveur de reines ?

de pollen ?

Production de miel ? En gros ou au détail ?

En Belgique, la production de miel en gros semble difficile, car les productions de miel par ruche sont assez faibles et les cours de miels du marché mondial ne sont vraiment pas rémunérateurs. En revanche la vente de miel en demi-gros à des commerçants ou mieux au détail directement aux particuliers est plus rémunératrice, mais demande plus de travail également.

Production Bio ?

Le cahier de charges BIO demande notamment que les ruchers de l'exploitation soient situés à plus de 3 km d'autoroutes, de ville, de stations d'épuration, ... ce qui limite très fort les emplacements possibles en Belgique.

Production d'essaims ?

En Belgique, la production d'essaims est plutôt considérée comme une diversification faite par les apiculteurs, mais ces derniers temps il y a une bonne demande.



Eleveur de reines ? Producteur de gelée royale, de pollen ?

Nécessite beaucoup d'organisation et un timing très précis.

Mais demande moins de travail physique.

Organisation du travail : Planification – ergonomie – optimisation des déplacements

Combien de temps nécessite le travail aux abeilles ?

Vu que chaque exploitation est différente, il est conseillé à chacun de noter durant une année tout le temps qu'il passe en apiculture.

Voici un relevé fait de novembre 2003 à octobre 2004 chez Valléro

- Une moyenne de 85 ruches (de 65 à 100)
- 1.017 heures de travail (5.451km)
- Production 2 tonnes de miel

Répartition du travail par ruche sur une année

Au rucher 5h1/4 par ruche, soit 43%

A la miellerie 2h1/4 18%

Pour la vente 1h1/4 11%

Pour l'entretien 3h1/4 27%

Total 12 h/ruche/an 100%

(12h/ruche/an, c'est trop pour un professionnel !)

- 60 km / ruche / an

Pour optimiser ses déplacements, l'apiculteur organisera ses circuits de visite de ruches de façon à faire le moins de km possible. L'emplacement des ruchers sera relativement proche de son domicile. Les ruchers seront accessibles avec un véhicule.

Le matériel

A standardiser au maximum : un seul type de ruche, un seul type de cadre. Modèle standard pour pouvoir faire des échanges le plus facilement possible. Matériel transportable (léger, tous les éléments fixables)

Uniformisation des ruchers : nombre de ruches semblables, pas de mélange ruches d'élevage et ruches de production dans un rucher. Certains préconisent l'uniformisation des colonies.

Matériel à prévoir :

- Une grille à reine par ruche
- Une ruchette par deux ruches
- Un plancher de réserve pour 4 ruches
- Un nourrisseur pour 3 ruches
- Un chasse-abeilles pour 3 ruches

Quelle race d'abeilles choisir ?

Il ne faut pas être « raciste », chaque abeille a ses avantages et

inconvenients.

La noire est bien adaptée à notre environnement, est rustique, économe et consomme peu.

La Buckfast, démarre plus tôt, fait de fortes populations, demande plus de suivi, de nourrissage, de travail.

Chacun se renseignera en fonction du type d'apiculture qu'il veut pratiquer.

Ergonomie

Mettre les supports de ruches à hauteur de façon à ne pas devoir se baisser lors des visites de colonies.

Avoir une place (un toit de ruche, une brouette) pour déposer les hausses sans se baisser.

Prévoir un espace entre ses ruches de façon à pouvoir les visiter de côté.

Déplacement de ruches : à faire à deux (le compagnonnage est pour cela une aide formidable)

Dans la miellerie

 Tout avoir de plain pied

 Tous les transports avec des chariots

 Pas de câbles électriques au sol

Visites de colonies

Préparer ses visites : réfléchir au matériel dont on aura besoin. (Refaire 20 km parce que l'on a oublié son enfumoir est inadmissible !)

Avoir une réserve de ruchettes, cadres bâtis et à bâtir, des partitions, de cages à reine, de marqueurs,

Prendre toujours ses fiches avec soi.

Exemple de fiche

2009								Reine née en 200 de couleur
date	rucher	CC	reine	CR	prov	pollen	varroa	Ruche n°
								Intervention et observations

Faire les visites toujours dans le même ordre (sauf si une ruche est vraiment réputée méchante) et classer ses fiches de ruches

dans le même ordre.

Planning annuel

Les grandes lignes du planning sont reprises sur le tableau ci-dessous:

	Changement du plancher	Visite de printemps	Agrandissement des colonies	Ecremage des colonies	Pollinisation des vergers	Elevage de reines	Récolte du miel	nourrissement	traitement	Mise en pot
Mars	X	X								
Avril			X	X	X					
Mai			X	X		X	X			
Jun				X		X				X
Juillet						X	X			
Août								X	X	
Septembre								X		X
Oct/nov										X
déc									X	X

Tenir un tableau des opérations faites aux différents ruchers

Exemple :

Rucher (par ordre alphabétique)	Changement de plancher	Visite de printemps	Pose de hausses
Auvélais	15 mars	19 mars	
Balâtre	15 mars	19 mars	
Lambusart	16 mars		
Saint-Amand	16 mars	20 mars	
Sombreffe	17 mars		
Soye	17 mars	23 mars	

Combien de ruches faut-il pour en vivre ?

Le première chose à déterminer : quels sont les besoins financiers de l'apiculteur ?

Chacun a des besoins, une situation différente : chacun adaptera donc les chiffres suivant son cas.

Faisons l'hypothèse d'un jeune apiculteur souhaitant s'installer. Il lui faut, en calculant grossièrement :

Un salaire, permettant de se nourrir, entretenir une famille : 2.000 €/mois	24.000 €/an
Un loyer pour une maison avec miellerie : 1500 €/mois	18.000 €/an
Un véhicule : 25.000 km/an	10.000 €/an
Remboursement d'emprunt pour matériel apicole 1.500 euro/mois	18.000 €/an
Total 70.000 €/an	

Dans ce cas, nous devons donc trouver 70.000 €/an de marge (pas de chiffre d'affaire) pour notre jeune apiculteur.

Que peut rapporter une ruche par an ?

Vous savez, comme moi que c'est très variable, suivant l'année, la situation géographique, l'environnement, le savoir-faire de notre apiculteur.

Supposons que notre apiculteur produise, par ruche une moyenne de 20 kilos de miel, qu'il tire un essaim d'une ruche sur deux et qu'il mette la moitié de ses ruches en pollinisation.

Cela donne :

20 kilos vendus à un prix moyen de 12 €/kg soit 240 € (si vente au détail !)

1/2 essaim vendu à 140 €/p soit 70 €

1/2 pollinisation à 60 €/p soit 30 €

Soit une rentrée théorique de 340 €/ruche/an, (si tout est vendu et qu'il n'y a pas de perte !)



Cela coûte :

40 pots a miel à 0.40 €/p soit 16 €

40 étiquettes à 0.25 €/p soit 10 €

18 € de nourrissage

12 € de cire

15 € de produit de traitement

12 € de divers, attaches, peintures, Afsca, abonnements, cotisation, ...



12 € pour une nouvelle reine tous les 2 ans
5 € pour l'emplacement

Soit une sortie de 100 €/ruche/an

Dans ce cas une ruche rapporterait $340 - 100 = 240$ €/an.

Notre apiculteur doit donc envisager une exploitation de 70.000 €/240 € soit 300 ruches. Plus 100 ruches pour les pertes hivernales, soit un total de 400 ruches.

Autres productions possibles de l'apiculteur

Outre le miel, la pollinisation et la vente d'essaims déjà envisagés ci-dessus, voici une liste de rentrées possibles. Tout faire n'est pas possible, il faut faire des choix.

Elevage et vente de reines, récolte du pollen, de la gelée royale, de la propolis, ...

Des produits dérivés : pains d'épices, boissons au miel, couques, savons, bonbons, vinaigre, ...

Des services : location de colonies, mise à disposition de miellerie, cours de formation, visite de ruches, portes ouvertes, ...

Valorisation du miel

Le label « Perle du Terroir » et bientôt l' « IGP » permettront de mettre le miel en valeur pour le différencier des autres miels du commerce.

Fiscalité

Une déclaration à l'Afscsa est obligatoire pour tous. Vous ne paierez une redevance qu'à partir de 25 ruches ou si vous êtes producteur secondaire.

Une déclaration à la TVA est également nécessaire.

Noter que le miel se vend avec 6% de TVA et le matériel s'achète à 21% de TVA.

Des aides de la région Wallonne, lors d'investissement, d'engagement de personnel sont possibles.

Conclusions

L'apiculture est un métier formidable, très varié, proche de la nature, mais risqué.

L'apiculteur peut assez facilement s'adapter en fonction de la demande, soit produire plus de miel ou plus d'essaims suivant les nécessités, il peut être transhumant ou rester sur place et de nombreux produits différents peuvent être offerts.

Utilisation de rayons de cire achetés et vente du miel

Suite à la réunion d'information qui s'est tenu le 14 septembre et vu l'état actuel de l'enquête concernant la mortalité élevée du couvain suite à l'utilisation de nouveaux rayons de cire préfabriqués, le SPF Santé publique demande aux apiculteurs belges de ne pas utiliser provisoirement les surplus ou réserves de rayons de cire qui ont été achetés. Ceci en attente des résultats des recherches en cours.

Cela concerne les rayons de cire (coulés ou laminés) avec les numéros de lot **212225** jusqu' **213110** qui ont été achetés dans la **période de février 2015** jusqu' **septembre 2016**.

Il est demandé aux apiculteurs de conserver provisoirement ces rayons de cire, y compris les mauvais rayons de cire qui ont été retirés des ruches, et donc de ne pas les refondre (ou les faire refondre) pour réutilisation.

Il a aussi été demandé au fabricant de ces rayons de cire d'arrêter la vente et la distribution de ceux-ci dans l'attente des résultats des recherches en cours.

Dès que le SPF Santé publique aura clarifié la cause exacte des problèmes vous en serez informés.

Information de l'Agence pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) :

Une évaluation concernant les risques éventuels liés à la consommation du miel a été effectuée. Selon cette première évaluation, il n'y a pas de risque pour le consommateur. L'AFSCA attend toutefois les résultats d'analyses de laboratoire supplémentaires afin de confirmer cette évaluation.

En ce qui concerne le miel, l'AFSCA rappelle que les apiculteurs restent responsables de la sécurité et la qualité du produit qu'ils mettent sur le marché.

NEW

Dépôt à Bruxelles

*« En partenariat avec une apicultrice ,
nous mettons à votre disposition, près de
chez vous, tout le matériel pour votre
passion. »*

Antoinette Dustin
Av Walkiers, 34
1160 Bruxelles
Tel : 0498/75.31.02
Mail : bruxelles@bee-distri.be
Horaire : 7j/7 sur rdv

www.bee-distri.be

Fays-Farmonne, 113
6920 WELLEN
Tél/Fax: 084/37.71.10
Gsm: 0475/23.25.80
Mail: info@bee-distri.be

Bee-distri

— Matériel pour l'Apiculture —



Mes abeilles sont tatouées sur mon bras

Ce tatouage a été dessiné et « piqué » par Mache, un des tatoueurs du salon " Manouche Caravane ". Il a été réalisé en 2 séances, de 2 heures environ chacune. La première pour piquer les lignes, la seconde pour mettre les abeilles en couleur.

Les tatouages qui recouvrent mon bras représentent les étapes importantes de ma vie, les abeilles en font partie intégrante, il était donc logique de leur trouver une petite place au niveau de mon coude !

Pascal



Tenerife octobre 2016

L'aube pointe à peine que déjà elles sont là ! Sur les fleurs du faux poivrier (fleurs, feuilles et graines à forte odeur de poivre) (*Schinus molle*), ou sur les splendides fleurs rouges de *Cresta de gallo* (crête de coq) (*Tecomania capensis*), de la haie.

Ça bourdonne ferme ! Elles y butineront toute la journée mais surtout très tôt matin.

Les abeilles sont partout sur cette île très fleurie et leur miel est fort apprécié. Il vaut presque deux fois plus cher qu'en Belgique. Le meilleur est certainement le miel de *retama*, un genêt à abondantes fleurs blanches qui ne pousse qu'au dessus de 2000 m. Particulièrement dans Las Cañadas du Teide.

Les apiculteurs viennent y transhumer en été et dorment à côté de leurs abeilles par crainte des vols. À cette époque Las Cañadas paraissent aussi blanches que s'il avait neigé.



Las Cañadas sont une grande dépression volcanique à une altitude de 2100 à 2300 m au pied du volcan Teide (3717 m) et entourées de hautes falaises, restes d'anciens volcans. Le Teide est le plus haut sommet d'Espagne.

Les apiculteurs canariens travaillent principalement avec la ruche Langstroth.

C.Vin



Tecomaria capensis ou Bignonia capensis

Une abeille en château de sable

Ma fille, Manon, m'envoie de San Francisco cette photo du travail de château de sable dont le thème était « Abeille » qu'elle a réalisé avec un groupe d'enfants.



Marc, un Papa apiculteur très fier !

Dans la grainothèque, la Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*)

Qu'y a-t-il de plus beau que de faire germer une graine et ensuite voir pousser la plante ? La réponse : faire germer une graine, voir pousser



la plante et ensuite voir une abeille polliniser une de ses fleurs bien sûr ! Nous vous encourageons à l'essayer et de préférence avec une graine de notre grainothèque. Dans notre panoplie nous avons des graines d'une plante qui

pourra bien faire la fierté de votre jardin et le plus grand plaisir à vos oiseaux et insectes pollinisateurs. C'est la cardère sauvage.

Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*)

La cardère est une plante bisannuelle, de 70 cm à 2 m de haut. Avec sa haute taille et ses fruits aux apparences de chardons elle est un véritable spectacle. Les feuilles opposées par paires le long de la tige sont soudées par leur base deux à deux et forment une cuvette dans laquelle l'eau de pluie peut s'accumuler, d'où les noms vernaculaires de « cabaret des oiseaux » et « lavoir de Vénus ». C'est un réservoir naturel qui peut retenir 1 l d'eau ! Son nom latin, *Dipsacus*, est dérivé du grec *dipsaô*, et signifie « j'ai soif ». Ses feuilles alimentent les chenilles d'un papillon nocturne nommé « sphinx bourdon » en raison de



sa ressemblance avec ce pollinisateur. Sa floraison attire les abeilles, bourdons, mais aussi les syrphes et papillons, notamment le paon du jour. La cardère est bisannuelle. La première année elle élabore une rosette basale, puis la seconde année, une très longue tige florale. Les fleurs lilas apparaissent en couronnes au courant des mois de juillet-août de la deuxième année. Après sa floraison la cardère peut composer de très jolis bouquets secs.

Plante des drapiers

Depuis l'Antiquité, une variété de cardère cultivée était utilisée dans l'industrie lainière pour la finition à la main des draps de laine. Au XIX^e siècle, les machines à lainer comportaient encore des peignes en cardère. Cette utilisation explique son nom : « carder » ou peigner la laine. A l'époque de Victor Hugo la cardère était encore cultivée intensément, aujourd'hui par contre elle a malheureusement presque disparu.

Où semer ?

La cardère peut résister au froid (températures inférieures à -20 °C) et à la sécheresse) Elle pousse au soleil ou à la mi-ombre et accepte pratiquement tous les sols de jardin. Les terres humides, surtout celles où l'eau stagne pendant l'hiver sont à éviter. Dans les sols pauvres elle poussera en trois ans au lieu de deux.



Quand et comment semer ?

On sème en place au printemps (mars-avril). La faculté germinative des graines est brève, il faut donc les utiliser le plus vite possible. Les graines contiennent jusqu'à 22% de lipides et sont particulièrement attractives pour les oiseaux. Pour que toutes vos graines ne disparaissent pas, il faudra les enterrer superficiellement (pas plus de deux fois son diamètre). Laisser 40 à 50 cm entre chaque plant.

Comment récolter les graines ?

Pour récolter les graines de cardère, il faut attendre qu'elles tombent des capitules dès qu'on les secoue vivement. Coupez alors les « têtes » et disposez-les sur des papiers ou dans des sacs en tissus.

Entretien

La cardère est une plante sauvage qui ne demande absolument aucun entretien. Elle n'a besoin ni de taille, ni d'arrosage, ni de fertilisation.

Santé

La cardère sauvage est une plante médicinale assez peu connue. Elle est utilisée en traitement de divers problèmes cutanés, tels que l'impétigo et le psoriasis ainsi que l'eczéma et les verrues. Elle peut agir comme protecteur de la peau en stimulant ses défenses. Sa racine est un tonique du foie et des troubles oculaires. Elle connut aussi un emploi assez particulier dans le traitement de la maladie de Lyme. Pour cela il était recommandé à l'époque de mélanger de la racine de cette plante avec de la vodka !

Dieter

PS : Pensez à récolter des graines pour notre grainothèque afin que d'autres puissent créer de nouveaux îlots conservatoires !

Sources :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cardère_sauvage

<https://jardinage.ooreka.fr/plante/voir/1044/cardere>

<https://www.complements-alimentaires.co/cardere-sauvage/>

http://lahulotte.fr/img_lh/pdf/notice_cardere.pdf



NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76

e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be

Recette : pain d'épices

Rien n'est meilleur par ces temps froid que de manger un bon morceau de pain d'épices au miel de Bruxelles. C'est hyper facile à faire et n'a rien à voir avec le pain d'épices que vous pouvez acheter au supermarché. Pour cette recette j'ai mélangé trois recettes différentes et fortement augmenté le pourcentage d'épices. Ay, caramba!

Ingrédients :

250 g de miel
 275 g de farine
 100 g de sucre de canne brun
 100 g mix de noix broyées
 1 sachet de levure
 10 cl de lait
 2 oeufs
 2 cuillères à café d' anis vert en poudre
 2 cuillères à café de cannelle en poudre
 1 cuillère à café de muscade en poudre
 1 cuillère à café de gingembre en poudre



Préparation :

- 1) Préchauffer le four à 160°C.
- 2) Mélanger la farine, la levure, le sucre, les oeufs, les noix broyées et les épices.
- 3) Faire tiédir le lait et y faire fondre le miel.
- 4) Ajouter le lait au miel à la farine et bien mélanger à la main ou au batteur jusqu'à obtenir une pâte lisse.
- 5) Verser dans un moule à cake (beurré et fariné) et faire cuire pendant 50 minutes environ.
- 6) Laisser refroidir hors du four avant de démouler.

Il existe des centaines de recettes de pain d'épices. Vous pouvez y ajouter des raisins, du chocolat, de la girofle, le zeste d'une orange, etc... Soyez créatif et bonne dégustation!

Dieter



Communication adressée aux fédérations apicoles et aux vétérinaires intéressés en apiculture:

L'AFSCA souhaite donner par la présente un état de la situation concernant la présence du petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) en Italie du Sud.

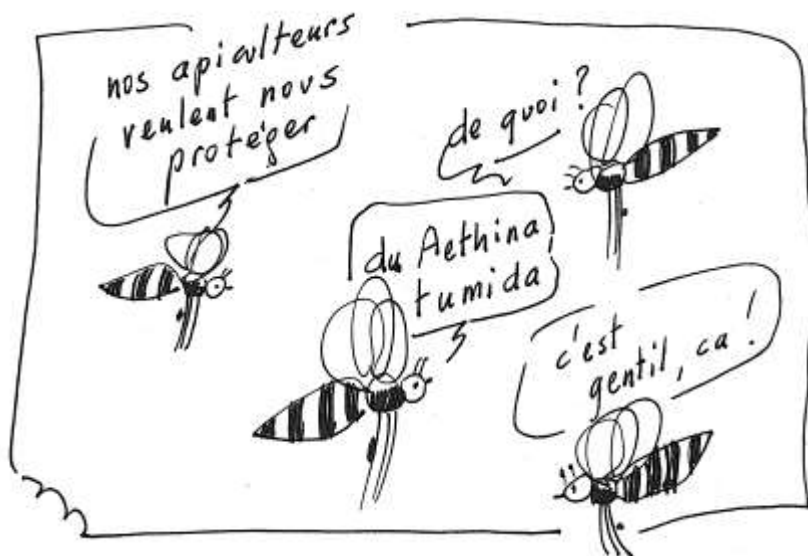
En 2016, plus de 30 nouveaux foyers du petit coléoptère des ruches ont déjà été découverts en Calabre. La situation en Italie du Sud est particulièrement grave. Il existe un risque réel que le petit coléoptère des ruches se propage, depuis la région touchée, à travers l'Europe.

Vu le risque encouru, l'AFSCA a lancé une surveillance active du coléoptère. Huit zones à risque ont été définies dans l'environnement immédiat des ports et aéroports internationaux (risque d'introduction du coléoptère dans les envois d'abeilles, matériel apicole, fruits exotiques, légumes, bois, etc.). Pour chaque zone à risque, 3 ruchers « sentinelles » ont été sélectionnés afin d'être suivis de plus près. En outre, on met à profit le projet HealthyBee, qui a débuté au mois de septembre dernier, afin d'inspecter chacun des 200 ruchers contrôlés quant à la présence potentielle du petit coléoptère des ruches. Chacun des 200 apiculteurs visités a reçu une fiche d'information sur le petit coléoptère des ruches. Celle-ci est également disponible sur la page relative à l'apiculture du site internet de l'AFSCA.

Dans le même temps, la cellule de crise de l'AFSCA travaille à un scénario accompagné de mesures afin de lutter contre le coléoptère, s'il venait à apparaître en Belgique.

Par la présente, l'AFSCA souhaite rappeler une nouvelle fois aux apiculteurs les règles en vigueur en matière de mouvements internationaux des abeilles. Les abeilles doivent toujours être accompagnées d'un certificat sanitaire lorsqu'elles sont introduites en ou sont exportées depuis la Belgique. **L'importation d'abeilles depuis la région contaminée en Italie du Sud est interdite au moins jusqu'au printemps 2017.** Vu la situation actuelle dans la région, cette interdiction sera plus que probablement prolongée.

L'importation d'abeilles depuis des pays se trouvant en dehors de l'UE (« pays tiers ») est limitée à quelques pays qui ont été répertoriés par la Commission européenne. Les pays où le coléoptère apparaît sont immédiatement rayés de la liste.



L'introduction d'abeilles « étrangères » et de matériel (apicole) « étranger » dans le rucher doit, indépendamment de la provenance de ceux-ci, toujours avoir lieu avec la prudence nécessaire.

Pour obtenir un état récent de la situation, vous pouvez à tout moment vous rendre sur la [page relative](#) à l'apiculture du site internet de l'AFSCA.

Bénédicte VERHOEVEN
02 211 85 84
benedicte.verhoeven@afsca.be



COMMUNIQUE DE PRESSE

Louvain la Neuve, 16 Novembre 2016.



«Le Grand Débat sur les Pesticides», ou comment le journalisme se transforme en cirque romain

« Le Grand Débat sur les Pesticides » a eu lieu aujourd’hui, mercredi 16 novembre à Bruxelles entre des acteurs européens du secteur agricole et de l’environnement. Cet événement était organisé par la branche européenne du journal web et papier Politico. Il était également sponsorisé par l’Association Européenne de Protection des Plantes (European Crop Protection Association – ECPA), le lobby européen des pesticides qui compte parmi ses membres des entreprises comme Syngenta, Bayer et Dow AgroSciences.

Lors du débat, deux équipes, « l’équipe de proposition » et « l’équipe d’opposition » ont débattu l’affirmation suivante : « Réduire considérablement l’usage des pesticides empêchera les agriculteurs de fournir suffisamment de nourriture sûre et abordable ». Chaque équipe était composée d’un eurodéputé, d’un agriculteur et d’un représentant d’une organisation soit pro- soit anti-pesticide. Le public était également invité à participer au débat, soit en réagissant sur Twitter, soit en posant des questions aux intervenants mais également au travers d’un vote au début et à la fin du débat, pour mesurer l’impact de celui-ci sur l’opinion du public quant aux pesticides. En bref, le débat n’était qu’un simple spectacle mettant en scène des pro-pesticides contre des anti-pesticides afin que le public puisse observer le massacre.

A Bee Life nous nous attendions à un tel scénario et nous mettons fortement en cause cette approche simpliste de débat. Nous ne voyons qu’une seule raison pour son adoption : exacerber encore plus les passions autour des pesticides et creuser des tranchées encore plus profondes entre acteurs de l’agriculture et de l’environnement : agriculteurs (biologiques et conventionnels), industries agrochimiques, ONG, institutions et le public.

La véritable question qui ressort de ceci est : **à qui profite ce débat ?** Comme on peut tous l’imaginer, les deux parties ne sont jamais

tombées d'accord sur scène et ne se sont pas joyeusement serré la main en souriant aux caméras à la fin du débat. En effet, il s'est conclu par chacun campant sur ses positions et en une perte de temps et d'argent, ce qui a été souligné par le vote final du public où il était clair que personne n'avait changé d'avis. Cependant, ceux qui y gagnent quelque chose sont ceux qui profitent du statu quo : pendant que l'on discute, personne n'agit et la situation reste la même. Et quelle est la situation aujourd'hui ? Forte utilisation de pesticides de plus en plus toxiques, contamination de l'environnement, danger pour la santé humaine et fort déclin de la biodiversité.

Bee Life souhaiterait une approche plus constructive de ce débat, une approche où la science **indépendante** est prise en compte et où l'on ne perd pas de temps à discuter des choses déjà prouvées. Le problème de la production agricole ne peut pas être présenté d'une manière aussi simpliste et les agriculteurs européens n'ont pas besoin de nourrir le monde. Nous souhaiterions des événements où les différents acteurs peuvent calmement échanger leurs vues et qui se traduisent par des initiatives politiques fortes et un changement de paradigme. Espérons que les prochaines discussions sur les pesticides ne répéteront pas les erreurs de celle-ci.

Contact

Bee Life European Beekeeping Coordination

Tel: +32 10 47 16 34

Place Croix du Sud, 4 bte L7.07.09

1348 Louvain-la-Neuve

info@bee-life.eu www.bee-life.eu



L'abeille dans l'art

La broderie n'est-elle pas aussi un art ? Ce joli tableau brodé aux points comptés était exposé lors d'une manifestation de «Wallonie Bienvenue – les Wallons ouvrent leur porte » où, artistes, artisans, collectionneurs, apiculteurs ... invitent à admirer, goûter les charmes de leur art. Ici, en novembre au village de Labuissière en Hainaut.



C. Vin

Proverbe pygmée

*« Celui qui ne peut pas ramener de miel
ne trouvera pas d'épouse. »*

Vivant encore souvent de cueillette et de chasse, les pygmées vont récolter (piller) le miel de colonies situées tout en haut des grands arbres de la forêt primaire du bassin du Congo (Centre Afrique, Congo Brazzaville, République Démocratique du Congo, Gabon). Ils les repèrent au bourdonnement des abeilles et grimpent à plus de 25 à 30 m en s'aidant de cordes confectionnées avec des lianes.



C. Vin



Les nouveaux livres dans notre bibliothèque :

Cire d'abeille, fabriquer des bougies, des cosmétiques, des objets décoratifs



Petra Ahnert aux éditions Artémis

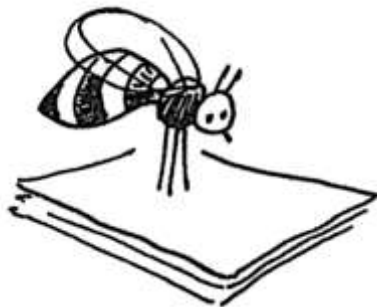
La cire d'abeille est véritablement le miracle de la ruche. Que vous soyez familiarisé avec la pratique de l'apiculture ou que vous aimiez tout simplement l'odeur et l'aspect de la cire d'abeille, l'apicultrice Petra Ahnert nous montre comment métamorphoser ce fabuleux produit en objets du quotidien utilitaires ou décoratifs.

Laissez-vous guider par des recettes claires, des conseils et des astuces, et découvrez une nouvelle activité de

loisir très gratifiante.

Vous trouverez dans cet ouvrage :

- une introduction à la cire d'abeille, son histoire, son rôle, ses emplois,
- des conseils et des techniques pour transformer la cire d'abeille en produit pour la maison ou les soins quotidiens,
- des recettes détaillées pour fabriquer vous-même des bougies, des savons, des cosmétiques, ou pour vous initier à l'art du batik ou à la peinture à l'encaustique.



Les plantes mellifères, mois par mois



de Jacques Piquée l'édition Ulmer

Une très grande diversité de plantes est nécessaire pour couvrir les besoins de l'abeille, notamment en protéines. A l'heure où les colonies d'abeilles sont fragilisées par de multiples agressions, une alimentation diversifiée est gage de santé.

Ce livre permettra aux apiculteurs d'identifier et de connaître, mois par mois, les plantes mellifères les plus intéressantes pour les abeilles. Classées par ordre de floraison, une centaine de plantes, sauvages ou horticoles, sont ainsi présentées. Pour chacune d'elle, au moins 2 photos permettent une identification précise.



Cultivez des plantes mellifères en ville et au jardin



de Jacques Piquée, Edition Ulmer

« Quelles plantes d'ornement favorables aux abeilles puis-je planter dans mon jardin ou en ville ? ». C'est à cette question que répond Jacques Piquée dans ce livre consacré aux plantes mellifères horticoles.

Il explore ici une belle gamme de végétaux d'ornement, pour la plupart courants dans les parcs et les jardins et très appréciés des abeilles domestiques. Arbres, arbustes, plantes vivaces, annuelles et bulbes y sont décrits, fiche après fiche, au fil des saisons, afin de pouvoir fournir aux abeilles de la nourriture tout au long de l'année, y compris pendant les quelques belles journées d'hiver. En annexe figure un aperçu des autres insectes butineurs fréquents sur les fleurs des parcs et jardins.

Les abeilles au secours des éléphants



Au Gabon les éléphants se rapprochent des villages (et saccagent les cultures) parce que trop braconnés dans leur milieu naturel. On a essayé plusieurs techniques répulsives : tir avec des boules de piment, canons-pétards, clôtures électrifiées, sans résultats probants. En Afrique de

l'Est ce sont les abeilles qui tiennent ces pachydermes à distance. Les champs sont entourés de ruches suspendues et reliées l'une à l'autre par un fil. Si un éléphant touche un fil les abeilles sont en alerte et sortent. Les éléphants en ont fort peur et, non seulement s'en vont, mais avertissent les autres éléphants.

Un problème se pose pourtant : gérer ces ruches d'abeilles africaines très agressives et former des apiculteurs dans ces populations qui en sont encore, quand elles trouvent une colonie sauvage, au pillage pur et simple. S'ajoute à cela que ces abeilles ont la réputation d'émigrer au moindre dérangement.

C. Vin d'après la Libre Belgique.

Photo trouvée sur internet : <https://www.kisskissbankbank.com/des-abeilles-au-secours-des-elephants-au-togo>

Petite annonce:

Je vends 3 ruches Dadant Blatt 10 cadres + hausses + cadres et du matériel apicole à prix d'occasion.

A chercher à 1030 Bruxelles en me contactant au 0472 86 39 46.
Danièle ARMAND UGON

**SOCIETE ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.**

Site : www.api-bxl.be
Courriel: lerucherfleuri@api-bxl.be
Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles
TVA : BE 0414 816 441

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorier : Michèle POTVLIEGE compta@api-bxl.be

Secrétariat: Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Christine Baetens cire@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie : Antoinette DUSTIN miel@api-bxl.be
Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

Bibliothèque : Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485/142 339

Atelier d'Encirage: Louis MONEGER encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage: Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

Jardin d'Abeilles : Dieter TELEMANS et Didier PATERNOTTE
jardindabeilles@api-bxl.be

Balades botaniques : Michèle POTVLIEGE balades@api-bxl.be

cotisation 2017:

Membre adhérent : 20 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.
DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.
Colonies sur cadres avec reine marquée.
La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

 **La ferme
NOS PILIFS**
Cultivons nos différences.



EN ACHETANT DES PRODUITS
À LA FERME NOS PILIFS,
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI
DE 140 PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP.

DISTRIBUTEUR
BUJENHOF

LARGE CHOIX
DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITÉ DE COMMANDE
-> jardinerie@pilis.be



ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - WWW.FERMENOSPILIFS.BE